



1. Les déplacements à horizon 2030

Le nombre de déplacements sur le territoire de Couëron est en constante augmentation. Il est essentiel de limiter au maximum le recours à la voiture par l'incitation à l'usage d'autres modes de transport. La transition écologique impose de réduire l'impact carbone des déplacements existants.

L'étude mobilité du quadrant nord-ouest

Nantes Métropole réalise des études de quadrant qui vise à établir une vision globale du fonctionnement des mobilités à horizon 2035.

Dans ce cadre, le nombre de déplacements à Couëron, hors transit, tous modes confondus, a été évalué à

101 500 déplacements par jour en 2020.

D'après les estimations, ceux-ci devraient augmenter d'environ **13%** d'ici 2035 soit environ **14 000** déplacements supplémentaires.



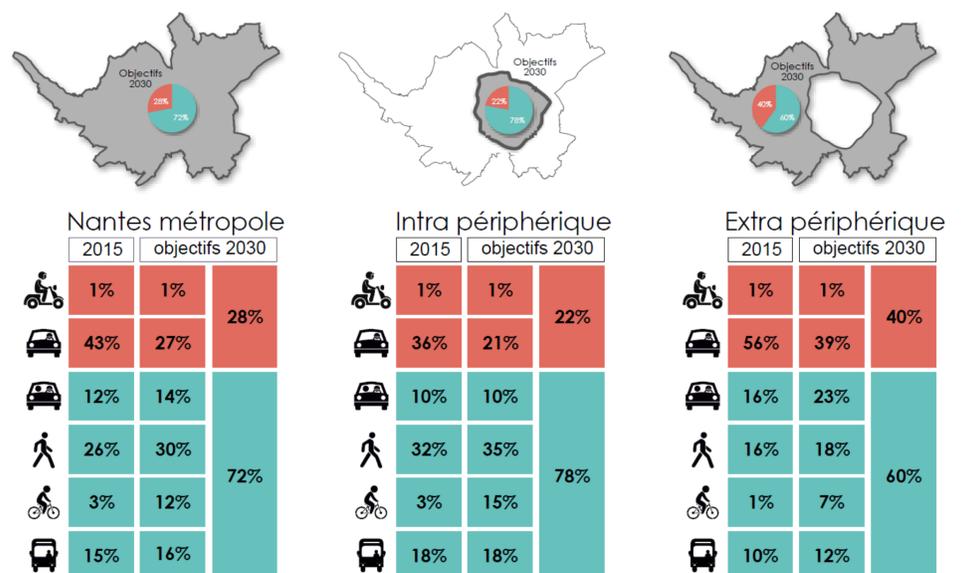
Quadrant nord-ouest de Nantes Métropole

7 000 déplacements vélos par jour, c'est l'objectif métropolitain de déplacements vélo à l'horizon 2035 pour le territoire couëronnais (au lieu de 1 700 en 2020).

Le plan de déplacement urbain

Le plan de déplacement urbain (PDU) métropolitain ambitionne une augmentation de la pratique cyclable de

1% à 7% en territoire extra périphérique
(12% sur l'ensemble du territoire métropolitain).



Plan de déplacement urbain de Nantes métropole - 2018

Chacun s'accorde désormais à dire que la crise sanitaire a eu pour conséquence d'accélérer les reports modaux, et parmi eux la part du vélo.

Les bienfaits de l'usage du vélo :

Ils sont nombreux :

- faible empreinte écologique
- réduction des risques de maladie chronique
- coût financier limité par rapport à la voiture
- occupation de l'espace restreint (ex : 1 place de stationnement voiture = 10 places de stationnement vélo)

